



A l'attention Mesdames et Messieurs les membres
du Collège communal de la Ville de Tubize

Demande d'autorisation
Reprise de signes indicatifs de sépulture

Je soussigné(e)

numéro national :

domicilié(e) à

numéro de téléphone :

conformément au règlement communal sur les funérailles et sépultures en vigueur, sollicite l'autorisation de reprendre le signe indicatif de sépulture séant sur ta tombe de

- Nom, prénom :

Décédé(e) le

Lien de parenté avec le demandeur :

Inhumé(e) dans le cimetière de

- Clabecq Oisquercq Saintes Tubize

Destinée à l'inhumation en :

- dans la concession de sépulture pleine terre n°/.....
 dans une concession de sépulture caveau n°/.....
 Dans une sépulture non concédée (champ commun) n°/.....

Je joins une photographie de la tombe à la présente et précise ci-après les éléments que je désire reprendre :

- Dalle horizontale
 Fronton
 Jardinière
 Élément mobile, à savoir :
 Autre, à savoir :

Je déclare agir en toute bonne foi, sous ma seule responsabilité et avec le consentement de tous les membres de la famille des défunts.

Je m'engage à respecter les conditions fixées dans l'autorisation de reprise des signes indicatifs de sépulture qui me sera délivrée par l'Administration.

Je déclare prendre connaissance des modalités du règlement communal et des dispositions légales relatives aux funérailles et sépultures en vigueur et m'engage à m'y conformer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de ma considération distinguée.

(s)

Réservé à l'administration

- La reprise du signe indicatif de sépulture est accordée
 La reprise du signe indicatif de sépulture est refusée
 La reprise du signe indicatif de sépulture est accordée sous les conditions suivantes :

Par ordonnance :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,